

## SÉNAT

Procès-verbal de la réunion annuelle du Sénat du jeudi 22 juin 2017 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présents : Hélène Archambault, Marie Fernanda Arentsen, Krystyna Baranowski, Youssef Bezzahou, Nicolas Bouffard, Saïd Bouthaïm, Alexandre Brassard, Aileen Clark, Mélanie Cwikla, Danielle de Moissac, Stéfan Delaquis, Peter Dorrington, Florette Giasson, Jouwairia Lahboub Daayf, Claudine Lupien, Moses Nyongwa, Carmen Roberge, Geneviève Roy-Wsiaki, Anne Sechin, Jean Valenti, Michel Verrette, Jean Vouillon, Faiçal Zellama, Mae Keomanivong, Louise Ayotte-Zaretski, Stéphane Dorge, Louis St-Cyr, Beydi Traoré, Christine Mahé-Napastiuk, Christian Perron, Anne-Marie Maupertuis, Donald Trudel

Absences : René Bouchard, Gabor Csepregi, Daniel Gagné, Michel Gagnon, Jeff Leclerc, Paul Morris, Sylvie Rondeau, Émilie Morier-Roy, Marie Rosette Mikulu

Secrétaire d'assemblée : Rachel Bradet

En l'absence du recteur qui est en réunion hors province, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Peter Dorrington, préside la réunion annuelle du Sénat.

**Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

A1. Adoption de l'ordre du jour

**SÉNAT-0617-1 PROPOSITION** : Danielle de Moissac / Saïd Bouthaïm

Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 22 juin 2017 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

**Section B : PROCÈS-VERBAL**

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 mai 2017

**SÉNAT-0617-2 PROPOSITION** : Youssef Bezzahou / Carmen Roberge

Que le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2017 soit adopté tel que proposé.

B2. Suivi au procès-verbal du 25 mai 2017

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche donne une mise à jour du dossier sur la création de l'École des sciences infirmières et des études en santé. M<sup>me</sup> Madeleine Baril a été embauchée en tant que doyenne par intérim de la nouvelle École. Le vice-recteur compte mettre sur pied un comité de transition pour la nouvelle école et l'ETP. La création de cette école nécessitera des modifications aux *Statuts et règlements de l'USB*, aux *Statuts et règlements du Sénat* et à plusieurs politiques institutionnelles

**Section C : RAPPORTS ANNUELS DES UNITÉS**

C1. Faculté des arts et Faculté des sciences

Le rapport annuel du doyen de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences est déposé à titre d'information.

C2. Faculté d'éducation et des études professionnelles

Le rapport annuel du doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles est déposé à titre d'information.

C3. École technique et professionnelle

Le rapport annuel de la directrice de l'École technique et professionnelle est déposé à titre d'information.

C4. Division de l'éducation permanente

Le rapport annuel de la directrice de la Division de l'éducation permanente et du Service de perfectionnement linguistique est déposé à titre d'information.

- C5. Direction des services aux étudiants  
Le rapport annuel du directeur du Recrutement et des Services aux étudiants est déposé à titre d'information.
- C6. Bureau de développement et des communications  
Le rapport annuel du directeur du Bureau de développement et des communications est déposé à titre d'information.

Les doyens Delaquis et Brassard et les directions Clark, Cwikla, Perron et St-Cyr remercient leurs équipes pour leur travail acharné tout au long de l'année. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche remercie les doyens et les directions de la grande collaboration entre les services offerts par l'USB et les unités académiques.

**Section D : RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS**

- D1. Bureau de direction  
Le rapport annuel est déposé à titre d'information.
- D2. Comité d'études des cours et des programmes  
Le rapport annuel est déposé à titre d'information.
- D3. Comité de la bibliothèque  
Le rapport annuel a été déposé en avril 2017.
- D4. Comité d'appel  
Le rapport annuel est déposé à titre d'information.
- D5. Comité de mérite  
Le rapport annuel est déposé à titre d'information.
- D6. Comité de développement de la recherche  
Le rapport annuel est déposé à titre d'information.
- D7. Comité pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains  
Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche donne un court rapport verbal.

**Section E : AFFAIRES NOUVELLES**

- E1. Calendrier académique 2017-2018  
La registraire signale 3 changements au calendrier académique 2017-2018 : a) la date limite de paiement est changée au 13 septembre 2017 au premier semestre; b) la date limite de paiement est changée au 8 janvier 2018 au deuxième semestre; et, c) la date de la collation des grades de l'École technique et professionnelle est changée au 14 juin 2018.

**SÉNAT-0617-3 PROPOSITION** : Geneviève Roy-Wsiaki / Nicolas Bouffard  
Que le Sénat adopte le calendrier académique 2017-2018 tel que modifié.

ADOPTÉE

**Section F : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

- La prochaine réunion du Sénat de l'Université de Saint-Boniface aura lieu le jeudi 28 septembre 2017.
- F1. Horaire proposé des rencontres du Sénat 2017-2018  
Horaire remis à titre d'information.

**Section G : LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche souhaite de bonnes vacances d'été aux membres du Sénat et propose la levée de la séance à 12 h 10.

Le secrétaire général,



Stéphane Dorge